Ville d'Isbergues
Place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél.: 03.21.61.30.80
E-mail: contact@ville-isbergues.fr

A 2026-446

REPUBLIQUE FRANCAISE

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRETE PERMANENT DU MAIRE
portant sur

Fermeture des parcs de la ville du 23 octobre 2026 8H au 24 octobre 2026 8H

Le Maire de la Ville d'ISBERGUES,

VU les articles L 2212-1, L 2212-2, L 2542-3du Code général des collectivités territoriales,

VU la vigilance orange vent formulée par Météo France

VU l'appel à la vigilance et à la prudence de la Préfecture

Considérant qu'il importe de prendre des mesures pour prévenir des accidents lors des épisodes de tempêtes

ARRETE

Article 1er: Les parcs de la ville resteront fermés au public du vendredi 23 octobre 2026 8H au samedi 24 octobre 2026 8h

Article 2 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Isbergues pour exécution.

Article 3: Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, il peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le 23 OCT. 2026

MAIRIE D'ISBERGUES 62330

Le Maire,

Davide THELLIER

Publié le 23 OCT. 2026